

## POLITIQUE SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT

Conscient de l'importance de ses ressources humaines dans la réalisation de sa mission, ATIKO fait de la préservation de la Santé Sécurité Environnement une priorité. Engager à offrir un programme solide de prévention des risques professionnels et du respect de l'Environnement selon les exigences légales, la Direction encourage tous les employés à participer à ce programme et fournit les procédures, la formation et l'équipement adéquat. Les employés sont responsables de respecter ces procédures, de travailler de façon sécuritaire et lorsque cela est possible, d'améliorer les mesures de sécurité.

### Nous avons pour objectif d'offrir un environnement de travail sûr et sain, sans blessures et sans accidents de travail.

Pour atteindre son objectif, ATIKO s'engage à accomplir tout ce qui est en son pouvoir pour concilier l'aménagement des lieux de travail, le respect de l'environnement et l'organisation du travail. Les employés sont responsables des initiatives de sécurité générales de l'entreprise. Leur participation entière et active tous les jours est essentielle.

Ainsi, ATIKO s'engage à :

- Faire une priorité de la sécurité et la santé des personnes, la sécurité des activités, le respect de l'environnement, la satisfaction de nos clients ainsi que l'écoute de l'ensemble de ses parties prenantes.
- Se conformer aux dispositions prévues par les lois et règlements en matière de santé de sécurité et d'environnement
- Favoriser un environnement de travail où les points clefs sont l'enregistrement et le traitement des incidents, l'information et la concertation. Cette démarche s'appuie sur l'implication et l'exemplarité de l'encadrement.
- Promouvoir la conscience environnementale auprès des employés et prestataires extérieurs
- Identifier les dangers pour la santé et la sécurité et les aspects environnementaux liés à nos activités et prendre les mesures appropriées pour éliminer ou réduire les risques et les impacts qui y sont associés.
- Former et informer tous les employés afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité
- Assurer une gestion et une traçabilité efficace des déchets
- Monitorer les consommations en eau et électricité et prendre des initiatives pour réduire leur utilisation afin de préserver les ressources naturelles, réduire nos émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques.
- Evaluer périodiquement nos performances à travers des audits, des inspections, des analyses, en vue d'identifier les opportunités d'amélioration continue.

La performance en Santé Sécurité Environnement exige la collaboration de tous individuellement et collectivement. Il est essentiel que tous les employés d'ATIKO assument, chacun à leur niveau, leurs pleines et entières responsabilités en matière de prévention de risques professionnels et de protection de l'environnement.

Signé le

**Martin JANSSENS**  
Directeur Pays



**Atiko CAT**  
M. JANSSENS | Directeur Pays  
Date: 27 / 01 / 2020